

1998-171

Oberstleutnant i.G. SARACH
COLLEGE INTERARMEES DE DEFENSE
5ème PROMOTION
DIVISION C/ GROUPE C4

MEMOIRE DE STRATEGIE

*LA DISSUASION
NUCLEAIRE:
Dans l'attente stratégique*

PARIS le 27 mars 1998

Résumé:

Dans le nouveau contexte mondial se pose la question de l'avenir de la force de frappe.

La stratégie du "faible au fort", conçue pendant la guerre froide pour dissuader les soviétiques, était crédible et d'un point de vue physique et d'un point de vue psychologique. Mais avec la disparition de l'adversaire désigné, elle a cessé d'exister en tant que stratégie.

La stratégie constitue une dialectique des volontés, elle s'oppose nécessairement à un adversaire. Cette logique s'impose aussi pour la stratégie de dissuasion nucléaire. Par conséquent, on ne peut pas concevoir une stratégie adaptée à la nouvelle situation géopolitique où les intérêts vitaux de la France ne sont plus menacés puisqu'il n'a plus d'adversaire désigné.

La dissuasion nucléaire du "fort au faible" n'est qu'un essai de banaliser l'arme atomique en augmentant la précision des vecteurs et en limitant les charges nucléaires. En évitant les dommages collatéraux au maximum, elle tente de rendre l'arme nucléaire utilisable contre les risques venant du sud de la Méditerranée. Elle est donc l'opposé de la dissuasion nucléaire.

En l'absence d'un ennemi désigné, la force de frappe française se trouve inévitablement dans un état d'attente stratégique.

Sommaire:

Une réflexion théorique sur la dissuasion	2
<i>Quelles sont les conditions physiques pour dissuader?.....</i>	<i>2</i>
<i>Dissuader, c'est convaincre!</i>	<i>3</i>
Convaincre l'adversaire désigné	4
Persuader l'opinion nationale.....	4
<i>Conclusion</i>	<i>5</i>
La dissuasion du "faible au fort": Une stratégie actuelle?.....	5
La "dissuasion du fort au fou": Une alternative ?	7

1 Pourquoi s'intéresser pour la dissuasion nucléaire?

Ces neuf dernières années, le monde a vécu un bouleversement politique total. La menace majeure pour les démocraties occidentales n'existe plus. La concentration militaire la plus importante de l'histoire a disparu. Le communisme agressif a pu être contenu et le Pacte de Varsovie s'est décomposé. Les capacités de guerre conventionnelle résiduelle des puissances européennes ont été progressivement réduites¹. Actuellement, les Etats européens ne se trouvent plus menacés d'une puissance capable d'offensives stratégiques et de conquêtes².

Ces changements de l'environnement stratégique ont provoqué l'évolution de beaucoup de forces armées en Europe. La France a décidé de réduire et de professionnaliser son outil militaire. Le Livre Blanc de 1994 constate : "Les moyens conventionnels sont appelés à jouer dans certains cas un rôle stratégique propre"³. Il était donc nécessaire de changer profondément la structure et le système de forces afin de les rendre plus adaptés à la nouvelle situation géostratégique. La restructuration des forces armées françaises concerne aussi la force de frappe. La composante sol-sol (le plateau d'Albion) a été dissoute, la composante aéroportée et les forces sous-marines stratégiques ont été réduites.

La dissuasion était l'instrument principal de l'autonomie stratégique de la France pendant la guerre froide. Par conséquent la France a choisi de maintenir la dissuasion au coeur de sa défense et de réaffirmer la pertinence d'une stratégie fondée sur l'interdiction de la guerre⁴.

Dans ce contexte se pose la question de l'avenir de la dissuasion nucléaire.

Quelle est son utilité dans un monde où la menace de la destruction réciproque entre l'Est et l'Ouest n'existe plus ? Contre qui servira la dissuasion ? Peut-elle subsister en tant que stratégie sans que les intérêts vitaux soient menacés ?

Ce mémoire essaiera de démontrer que la dissuasion nucléaire française, en tant que stratégie, est inévitablement dans un état d'attente.

Un mémoire qui traite le sujet de la stratégie nucléaire doit tout d'abord débiter par une réflexion théorique sur la dissuasion. Cette analyse permettra d'examiner successivement la validité de la stratégie nucléaire française dite

¹ Réductions dans le cadre de FCE: 5100 chars de bataille, 4600 véhicules blindés de combat et 600 pièces d'artillerie de la part de l'OTAN; 13200 chars de bataille, 10900 véhicules blindés de combat, 3700 pièces d'artillerie et 1500 avions de combat de la part des Etats de l'ancien Pacte de Varsovie.

² Livre blanc sur la sécurité de la République fédérale d'Allemagne, 1994, n° 202, p. 23: "Le risque d'une agression d'envergure nous menaçant dans notre existence a disparu. L'intégrité territoriale de l'Allemagne et de ses alliés sera à terme à l'abri d'une menace militaire existentielle".

³ Livre Blanc, 1994, p. 53.

⁴ Pierre Joxe, Un nouveau débat stratégique, La Documentation française - Paris 1993, p. 9.

dissuasion du "faible au fort", puis la "dissuasion du fort au fou". Cette dernière représente une tentative d'adapter la stratégie nucléaire française aux nouvelles données géopolitiques.

2 Une réflexion théorique sur la dissuasion

Avant l'apparition des armes nucléaires en 1945, la dissuasion n'a joué qu'un rôle secondaire dans le système stratégique⁵. Bien que l'existence de forces armées efficaces et opérationnelles puisse détourner un adversaire d'attaquer, l'histoire de l'Europe nous rappelle que la devise du Cours Supérieur d'Etat Major (CSEM) "si vis pacem para bellum" (si tu veux la paix prépare la guerre) n'est pas une garantie absolue. La menace par des armes classiques n'a jamais pu exclure la guerre. Un adversaire a encore pu juger que les risques encourus dans une guerre sont acceptables en comparaison des gains possibles.

Cette situation a totalement changé avec l'apparition de l'arme nucléaire. L'avènement de cette arme a fait de la dissuasion une stratégie par essence. La capacité de destruction, prouvée à Nagasaki et Hiroshima, a bouleversé les données politiques et militaires. Pour la première fois, les risques dans une guerre nucléaire sont toujours plus grand que l'enjeu⁶. La dissuasion nucléaire porte en germe le péril de destruction totale, voire de la fin de la civilisation. Elle se fonde sur le fait qu'à l'ère nucléaire la guerre devient irrationnelle d'un point de vue politique ainsi que sur l'absurdité des situations apocalyptiques que provoquerait l'emploi des armes d'ultime recours.

En caractérisant cette situation Churchill avait dit : "A l'âge nucléaire, la sécurité sera le robuste enfant de la terreur, et la survie, la soeur jumelle de l'annihilation." L'analyse comparative des risques et des espérances de gain, déjà évoquée, détermine toute stratégie et fonde la dissuasion nucléaire. Celle-ci a pour objet d'interdire le passage aux actes par la peur des conséquences. Elle combine, par conséquent, une démarche physique, la possession et la fiabilité de l'arme atomique, avec un aspect psychologique, car elle repose sur la menace et non sur l'emploi effectif.

Pour dissuader, il faut disposer d'armes nucléaires fiables et convaincre l'agresseur potentiel que l'on serait prêt à s'en servir le cas échéant. Dans la suite sera d'abord examiné l'aspect physique.

2.1 Quelles sont les conditions physiques pour dissuader?

Un Etat tentant de dissuader un ennemi potentiel doit disposer d'armes nucléaires capables de créer des dommages d'une dimension inacceptable pour ce dernier. Par conséquent, il faut évaluer le caractère et l'ampleur des dommages que l'agresseur éventuel ne pourrait pas tolérer eu égard au gain possible de son action militaire⁷. Autrement dit, la perception des desseins et des vulnérabilités de l'adversaire détermine sa propre panoplie dissuasive. Cette estimation est complexe car l'effet dissuasif est lié à la sensibilité de l'adversaire au risque nucléaire. Cette sensibilité n'est pas invariable, elle peut changer en

⁵ Lucien Poirier, Stratégie théorique III, ECONOMICA, 1996, p. 133, ". - la dissuasion - qui, pour être aussi ancien que l'homme affrontant l'homme, était rarement évoqué par les traités d'art militaire":

⁶ Hervé Coutau-Bégarie, Introduction à la stratégie, 1. Stratégie générale, p.321.

⁷ Lucien Poirier, Stratégie théorique III, ECONOMICA, 1996, p. 148.

fonction de la situation politique et notamment de la personnalité de celui qui décide l'emploi des armes nucléaires. Faute de précision de cette évaluation, il convient de définir un seuil dissuasif pour déterminer ses propres forces nucléaires (composantes et capacités). Puisque l'arme nucléaire constitue un formidable correcteur d'inégalités⁸, il n'est pas nécessaire de posséder une force de frappe du même format que l'agresseur éventuel. Il suffit de disposer d'une capacité de destruction suffisante et assurée.

Au-delà de la simple possession d'une panoplie suffisante, la crédibilité physique exige de maintenir la capacité de frappe en second. Il faut donc conserver la pertinence et l'efficacité des armes atomiques. L'adversaire potentiel doit savoir que l'arsenal nucléaire est opérationnel et peut être utilisé en permanence⁹. Les armes stratégiques doivent être à l'abri des frappes préventives d'un adversaire, des actes terroristes et des accidents. A cet aspect de sécurité se rajoutent les exigences de sûreté en ce qui concerne la fiabilité technique des charges et des vecteurs. De plus il est évident que la portée des armes nucléaires en combinaison avec leur mobilité stratégique et leur précision doivent permettre de menacer l'agresseur potentiel sur son territoire. La défense adverse peut aussi intervenir après sa propre décision de tir, en interdisant la pénétration du couple vecteur-arme nucléaire¹⁰. La force de frappe d'un Etat qui veut dissuader un adversaire éventuel doit s'adapter techniquement à sa capacité de défense. Bien sûr, le commandement permanent et instantané de l'arsenal nucléaire est indispensable. Cela exige des liaisons fiables et permanentes entre le décideur et les lanceurs.

Mais puisque la stratégie de dissuasion constitue une dialectique des volontés¹¹ dans laquelle l'aspect matériel s'accompagne d'un volet immatériel tout aussi déterminant, la crédibilité physique est une condition nécessaire mais pas suffisante. Le volet immatériel de la dissuasion, c'est la crédibilité psychologique.

2.2 Dissuader, c'est convaincre!

Dissuader, c'est avant tout convaincre. L'agresseur potentiel doit être assuré de la volonté de sa victime à riposter au niveau nucléaire. Pour réaliser cette condition, une véritable manœuvre dissuasive¹² doit être mise en oeuvre. Mais ce n'est pas seulement l'ennemi potentiel qui fait l'objet de l'aspect psychologique de la dissuasion. Dans les démocraties occidentales, l'opinion nationale joue notamment un rôle important. La décision de riposter avec des armes nucléaires doit se justifier. Il s'agit donc d'un dialogue permanent à la fois vers l'extérieur, pour convaincre l'adversaire potentiel et vers l'intérieur pour persuader la population nationale.

⁸ Pascale Boniface, Contre le révisionnisme nucléaire, Paris 1994, p. 16.

⁹ Thierry Garcin, L'avenir de l'arme nucléaire, Bruylant, Paris, 1995, p.130.

¹⁰ Lucien Poirier, Stratégie théorique III, ECONOMICA, 1996, p. 149.

¹¹ Hervé Coutau-Bégarie, Introduction à la stratégie, 1. Stratégie générale, p.330.

¹² Hervé Coutau-Bégarie, Introduction à la stratégie, 1. Stratégie générale, p. 330.

2.2.1 Convaincre l'adversaire désigné

"La dissuasion nucléaire repose sur la perception par tout adversaire des risques inacceptables, hors de proportion avec l'enjeu du conflit, qu'entraînerait une agression contre notre pays¹³." L'ennemi potentiel doit, par conséquent, au moins estimer que son action militaire envisagée provoquerait fort probablement une réaction avec des armes nucléaires de la part de sa victime. Cette perception dépend largement des enjeux. Un détenteur ne peut sérieusement menacer un agresseur potentiel avec la riposte nucléaire, si la provocation envisagée ne touche pas à ses intérêts vitaux. On ne peut pas prétendre utiliser la puissance destructive du feu atomique et accepter ses conséquences infernales pour défendre des intérêts secondaires. Une telle stratégie déclaratoire démesurée ne serait jamais convainquante. La crédibilité de la dissuasion nucléaire est fonction de la cohérence entre les enjeux et les résultats que produirait l'emploi des armes nucléaires. Il est donc capital de définir ce que sont les intérêts vitaux. Est-ce la souveraineté de l'Etat, l'intégrité du territoire national, la survie de la population ? Et si seulement une partie de l'Etat était concernée, si la survie de la population n'était pas vraiment menacée, à partir de quel seuil serait-on prêt à utiliser l'arme d'ultime recours ? La stratégie de dissuasion ne doit pas déclarer trop précisément le cadre d'intérêts vitaux¹⁴ afin d'éviter que le candidat-agresseur opère librement au-dessous de ce seuil nucléaire.

Convaincre l'adversaire potentiel représente un exercice d'excellence de la diplomatie. En fonction du système décisionnel adverse, notamment de la personnalité du décideur, un dialogue doit être mis en oeuvre pour éviter le passage aux actes. Souvent il s'agit d'adresser à l'ennemi des signaux pour le faire réfléchir et susciter chez lui l'incertitude. L'histoire de la crise de Cuba illustre parfaitement le dialogue dissuasif. Les signaux des deux acteurs ont eu pour objet de prouver la détermination d'agir si nécessaire dans un cadre nucléaire. Finalement le président américain a pu éviter le stationnement des armes nucléaires soviétiques sur l'île voisine.

La personnalité du chef d'Etat constitue un facteur primordial dans ce contexte. Un homme de caractère hésitant et craintif pourrait faire croire à l'agresseur que la décision d'emploi des forces nucléaires ne serait pas prise, qu'il n'y aurait pas de "vrais" risques. La volonté du décideur suprême détermine la crédibilité de la stratégie de dissuasion. Cette volonté dépend, entre autre, de l'acceptation de la dissuasion en tant que telle par la population nationale.

2.2.2 Persuader l'opinion nationale

Dans des systèmes démocratiques, la population a vocation à choisir son décideur suprême en fonction de son programme politique. De ce fait, la stratégie de dissuasion pourrait être mise en cause dans les scrutins, si la plupart des citoyens ne l'acceptaient plus. Il faut donc persuader l'opinion nationale du fait que cette stratégie est incontournable pour garantir les intérêts vitaux et qu'elle fonctionne. Mais dans une crise concrète, est-ce que le peuple considérera un intérêt vital comme tel ? En Allemagne, pendant la crise des Euromissiles, les adversaires de la décision gouvernementale ont utilisé la devise : "Lieber rot, als tot!" (Plutôt rouge que mort!). Elle témoigne du désaccord d'une partie de la

¹³ Livre Blanc, 1994, p. 54.

¹⁴ Livre Blanc, 1994, p. 57.

nation avec la définition de la souveraineté et l'intégrité du territoire national comme intérêts vitaux à l'égard de la menace soviétique. Si la majorité d'une nation ne croit pas qu'il est possible d'éviter le passage aux actes en étant prêt à se servir des armes nucléaires, la dissuasion n'est plus crédible. La question primordiale de l'esprit de défense national se pose ici. La population doit être déterminée à se défendre et à accepter l'armement nucléaire avec toutes ses conséquences budgétaires et politiques.

2.3 Conclusion

Pour créer les conditions physiques d'une dissuasion crédible, il ne suffit pas d'avoir les armes d'une capacité de dommages dissuasive. Il faut en plus être capable de l'adapter à la défense adverse et d'assurer sa protection en permanence. La force de frappe doit toujours être opérationnelle et immédiatement disponible. La combinaison d'une capacité de causer des dommages inacceptables pour l'adversaire et d'une capacité de sûreté adaptée rend la dissuasion physiquement crédible.

En outre, on peut constater que la dissuasion est une action psychologique qui vise à convaincre l'ennemi potentiel de l'absurdité d'une action militaire et à persuader la population nationale de sa nécessité et de son efficacité en tant que stratégie d'ultime recours. Par conséquent, la dissuasion ne se conçoit que contre un agresseur potentiel désigné en prenant en compte ses capacités, ses intentions, ses vulnérabilités et notamment la personnalité du décideur adverse.

Pour persuader la population, il est nécessaire que la perception de la menace justifie l'utilisation de l'arme d'ultime recours, que les intérêts vitaux sont concernés. On ne défend pas n'importe quoi avec la bombe atomique.

Une dissuasion générale, sans référence à une menace concrète n'existe pas.

3 La dissuasion du "faible au fort": Une stratégie actuelle?

Depuis les années soixante la France a pratiqué la dissuasion dite du "faible au fort". Née dans la période de la guerre froide, cette stratégie dissuasive s'opposait à la menace soviétique. L'adversaire désigné, le fort, était clairement identifié dans la stratégie nucléaire française.

En tenant compte de la situation en Europe, les stratèges français ont élaboré un concept adapté à la spécificité de leur pays. Ayant quitté la structure militaire intégrée de l'OTAN, la France considérait l'arme nucléaire indispensable pour garantir l'indépendance de la décision nationale vis-à-vis des Alliés et notamment des Américains.

Est-ce par sagesse ou est-ce par manque de moyens que la France s'en est tenue à la dissuasion minimale dite "suffisante" ? Pour le président français, il n'était pas nécessaire de situer sa force de frappe au même niveau que celle de son adversaire soviétique, il suffisait d'être capable d'occasionner chez lui des dégâts au moins équivalents à ceux produits sur le territoire français.

De plus, l'engagement de l'armement nucléaire français, décidé souverainement par le président français, aurait pu contraindre les Etats-Unis à frapper eux-mêmes l'adversaire commun. Cette situation a augmenté l'incertitude pour le décideur soviétique et a, par conséquent, renforcé l'effet dissuasif. Dans ce contexte euro-atlantique, la force de frappe française faisait peser une menace inacceptable pour l'adversaire. Une stratégie anti-cités indépendante, qui pouvait

être le "détonateur" du feu nucléaire américain, a rendu encore plus impondérables les risques en cas d'emploi de forces classiques et nucléaires.

Les efforts de la France concernant sa panoplie d'armes atomiques et son évolution technologique ont été considérables. Elle a élevé d'une manière très progressive à un niveau raisonnable le nombre de ses armes tout en créant une diversité quasi complète des composantes (triade stratégique, armements tactiques sol-sol, air-sol et mer-sol). Elle a effectué 204 essais nucléaires¹⁵ d'abord en Algérie française et indépendante, puis en Polynésie. Les besoins de modernisation ont eu un coût énorme. Mais cela a été nécessaire pour conserver à son arsenal toute sa crédibilité. Pendant toute la guerre froide aucun gouvernement français n'a mis en cause l'arme nucléaire comme fondement de l'indépendance politique et de la protection des intérêts vitaux du pays.

On peut donc constater que la dissuasion française du "faible au fort" était une véritable stratégie. S'opposant à la menace massive du Pacte de Varsovie, supérieure aux niveaux classique et nucléaire, elle a tenu compte des vulnérabilités de l'adversaire potentiel dans le cadre euro-atlantique. La France a augmenté l'incertitude chez les soviétiques. Elle a constitué un nouvel acteur sur la scène nucléaire en Europe. Indépendante dans sa décision d'emploi de l'arme nucléaire et susceptible de pouvoir provoquer l'engagement des Etats-Unis, elle a compliqué le calcul stratégique dans le camp oriental et chez les Américains. Tous les gouvernements successifs français étaient décidés à maintenir l'effort pour la dissuasion. Cette détermination ininterrompue a bien sûr influencé l'évaluation des risques par les décideurs soviétiques.

Aux yeux de l'opinion nationale française, le péril omniprésent d'une attaque à l'Est, la menace permanente contre l'intégrité territoriale et la survie de sa population justifiait l'utilisation de l'arme de l'ultime recours. Persuadé de l'efficacité de la dissuasion du "faible au fort" mais aussi du fait que l'arme nucléaire confère à la France une place importante dans le monde, le peuple français a accepté de vivre avec cet armement et de faire l'effort financier nécessaire pour garantir sa crédibilité physique.

Bref, cette stratégie défensive, visant à interdire au Pacte de Varsovie de passer aux actes, était psychologiquement et physiquement crédible.

Mais avec la disparition de l'adversaire désigné¹⁶ et de la menace qu'il présentait, la dissuasion du "faible au fort" a cessé d'exister en tant que stratégie. Une stratégie sans adversaire potentiel n'a pas lieu d'être¹⁷. La dialectique des volontés présuppose l'existence de l'ennemi potentiel. Sans celui-ci, la notion de dommages inacceptables ne signifie rien et l'action psychologique ne peut pas être mise en oeuvre. Par conséquent la crédibilité physique ainsi que la crédibilité psychologique n'existent plus.

Tenant compte de ces faits, il y a eu un essai de concevoir une nouvelle stratégie nucléaire adaptée au nouveau cadre mondial et à ses risques. Cet essai d'une nouvelle stratégie s'appelle la "dissuasion du fort au fou".

¹⁵ Pascale Boniface, Contre le révisionnisme nucléaire, Paris 1994, p. 125.

¹⁶ Livre Blanc, 1994, p. 49.

¹⁷ Hervé Coutau-Bégarie, Introduction à la stratégie, 1. Stratégie générale, p.360.

4 La "dissuasion du fort au fou": Une alternative ?

La notion de la "dissuasion du fort au faible", voire du "fort au fou", a été employée pour la première fois par l'ambassadeur François de Rose¹⁸ dans la suite de la guerre du Golfe. Selon lui, le danger qui menace aujourd'hui les pays occidentaux vient des pays gouvernés par des dictateurs ou des partis fanatiques. S'ils possédaient des missiles à une portée nécessaire pour atteindre les rivages de la France, dotés d'ogives chimiques, bactériologiques ou nucléaires, ils seraient en mesure de faire peser des risques majeurs. Le défi consiste donc à empêcher ces perturbateurs de recourir à la menace ou à l'emploi de ces armes. L'ambassadeur en conclut qu'il est nécessaire de constituer des défenses antimissiles contre les pays du Sud. "Dans ce cas, la dissuasion du fort au faible se fonderait sur le complexe entre le doute chez l'agresseur sur la capacité de ses vecteurs de franchir les défenses adverses, et la certitude qu'il aurait d'une riposte contre laquelle il serait lui-même désarmé¹⁹."

Le concept du "fort au fou" s'appuie sur le constat que les dirigeants fanatiques, comme Saddam Hussein, sont peu sensibles à la logique de la dissuasion. Compte tenu du comportement américain au Viet-Nam et soviétique en Afghanistan, ils pourraient conclure que les puissances nucléaires préféreraient l'échec plutôt que d'employer l'arme atomique²⁰. Par conséquent, ces décideurs fanatiques et irrationnels n'auraient pas de scrupules à se servir des armes nucléaires.

Subséquentement, une stratégie nucléaire qui vise à éviter l'action par la menace de représailles massives ne serait pas adaptée à ce type d'adversaire "fou".

La stratégie du "fort au fou" se fonde donc sur deux éléments. Pour se protéger contre des frappes venant des "fous" avec leurs armes nucléaires rudimentaires, il faudrait faire effort sur une défense antimissiles et se doter des armes combinant les capacités de pénétration et de précision. Ces nouvelles armes devraient être équipées de têtes conventionnelles ou nucléaires avec une faible charge afin de limiter les dommages collatéraux. Leur rôle serait triple:

1. dissuader des maîtres-chanteurs nucléaires par la menace de la destruction de leurs centres de commandement et donc de leur décideur en cas d'agression;
2. neutraliser leurs moyens par une frappe préventive;
3. augmenter la crédibilité de la dissuasion dans des conflits régionaux²¹.

Il s'agit donc d'adapter l'arme nucléaire française à la nouvelle situation en ajoutant des éléments à haute précision avec des charges limitées pour éviter les dommages collatéraux. Les adhérents de cette stratégie prévoient même des frappes nucléaires préventives pour détruire les capacités atomiques d'un adversaire du sud en parlant de la "contre prolifération"²².

¹⁸ Le Monde, du 9 Novembre 1990

¹⁹ François de Rose, Pour une Dissuasion du fort au faible, Relations internationales et stratégiques, n° 12, p. 100 - 103.

²⁰ Pascale Boniface, Contre le révisionnisme nucléaire, Paris 1994, p. 45.

²¹ Pascale Boniface, Contre le révisionnisme nucléaire, Paris 1994, p. 49.

²² Pascale Boniface, Contre le révisionnisme nucléaire, Paris 1994, p. 57.

En somme, la stratégie dite "dissuasion du fort au fou" n'est pas conçue pour interdire à autrui l'initiative qu'il projetait pour atteindre les siens²³, pour empêcher l'adversaire potentiel de passer aux actes par la peur des conséquences. Elle vise au contraire à rendre l'armement nucléaire utilisable dans le nouveau contexte des risques au même titre que les armes conventionnelles. Elle constitue une stratégie d'emploi des armes nucléaires et risque donc de banaliser ces armes. Elle représente une stratégie d'action et n'a donc rien en commun avec la dissuasion nucléaire qui se donne pour fin de détourner l'adversaire d'agir en le convainquant que l'entreprise qu'il projette est irrationnelle et absurde.

La plus grande différence entre une stratégie d'action et la dissuasion se trouve dans le fait que la seconde doit rester totalement hypothétique pour réussir, alors que la première ne peut éviter la vérification matérielle de ses arguments²⁴.

En résumé, il faut constater que la stratégie du "fort au fou" ne représente pas un mode stratégique dissuasif mais une stratégie d'action²⁵. En utilisant l'expression de la "dissuasion du fort au fou" on risque donc de mélanger intellectuellement les deux volets de la stratégie militaire, le couple action-dissuasion²⁶. Compte tenu de la capacité destructive de l'arme nucléaire, une telle confusion au niveau stratégique semble être très dangereuse.

Les responsables français, ayant conscience de ce danger, ont réagi en constatant que la stratégie nucléaire française est une stratégie de dissuasion, rejetant toute confusion entre dissuasion et emploi²⁷:

Après avoir constaté que la "dissuasion du fort au faible" constitue en réalité le contraire de la dissuasion nucléaire, un examen de sa crédibilité en tant que stratégie dissuasive n'est plus nécessaire. Elle ne peut pas être une solution aux problèmes liés au changement de la situation géostratégique.

5 Conclusion

La dissuasion du "faible au fort" était conçue contre le Pacte de Varsovie pour éviter une attaque majeure en Europe. Elle avait pour objet de contrebalancer une menace des intérêts vitaux français dans un cadre d'une guerre totale en présence des armes nucléaires soviétiques, alliées et françaises. Ces conditions ayant fondamentalement changé, elle n'est plus applicable aujourd'hui.

De plus, il semble impossible de concevoir actuellement une nouvelle stratégie de dissuasion crédible pour la France. Il n'y a pas d'adversaire désigné. Les intérêts vitaux ne sont pas menacés. Une stratégie dissuasive, en tant que dialectique de volontés, ne peut actuellement voir le jour.

Les essais d'adaptation de la panoplie nucléaire aux menaces limitées tentent de rendre l'arme d'ultime recours utilisable et présentent un danger considérable.

²³ Lucien Poirier, *Stratégie théorique II*, ECONOMICA, Paris 1987, p.132.

²⁴ Hervé Coutau-Bégarie, *Introduction à la stratégie*, 1. Stratégie générale, p.322.

²⁵ Voir Annexe 1.

²⁶ Hervé Coutau-Bégarie, *Introduction à la stratégie*, 1. Stratégie générale, p.305.

²⁷ Livre Blanc, 1994, p. 54.

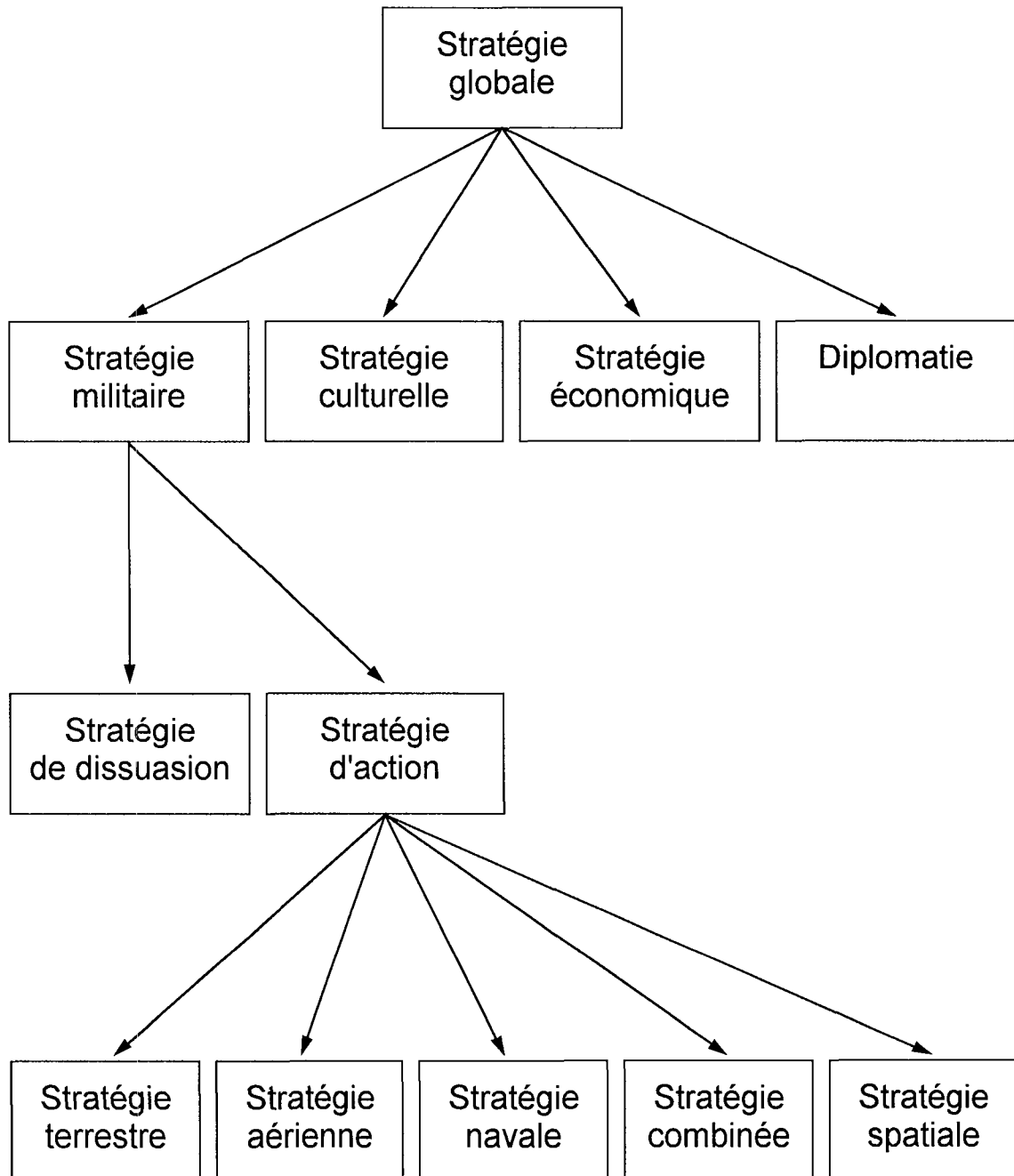
Que faire alors de l'armement nucléaire ? Faut-il dissoudre la force de frappe ?

L'arme nucléaire est à la fois un outil militaire et politique. Elle donne à l'Etat français le rang d'une puissance nucléaire. De ce fait, la France va toujours conserver une capacité nucléaire pour garantir son autonomie de décision.

La possession d'armement nucléaire, combinée avec une veille technique des autres détenteurs actuels et potentiels, permettra de concevoir le cas échéant une stratégie dissuasive contre un adversaire émergent. Il faut donc conserver tout le savoir faire politique, technique et militaire durant une phase sans adversaire désigné. Compte tenu de la situation budgétaire et stratégique, on peut se demander quel serait le format suffisant de la force de frappe et si celle-ci doit être opérationnelle en permanence. A une période où les intérêts vitaux ne sont plus menacés les questions d'une telle nature sont légitimes. On ne les évitera pas en se servant du terme dissuasion pour justifier l'existence de l'outil atomique.

Afin d'éviter toute confusion intellectuelle, il semble nécessaire d'utiliser plutôt l'expression d'attente stratégique nucléaire.

Annexe I:

La fragmentation de la stratégie

Cf.. Hervé Coutau-Bégarie, Introduction à la stratégie, 1. Stratégie générale, p.305.

Bibliographie:

Ministère fédéral de la Défense, Livre Blanc sur la sécurité de la République fédérale d'Allemagne et la situation et l'avenir de la Bundeswehr, Bonn, 1994.

Livre Blanc sur la Défense, Paris 1994.

Hervé Coutau-Bégarie, Introduction à la stratégie, 1. Stratégie générale, 5^e Promotion, 1997-1998.

La documentation française, Un nouveau débat stratégique, Actes du colloque de Paris, Paris 1993.

Lucien Poirier, Stratégie Théorique II, ECONOMICA, Paris 1987.

Lucien Poirier, Stratégie Théorique III, ECONOMICA, Paris 1996.

Thierry Garcin, L'avenir de l'arme nucléaire, Bruylant, Paris, 1995

Pascale Boniface, Contre le révisionnisme nucléaire, Paris 1994.